

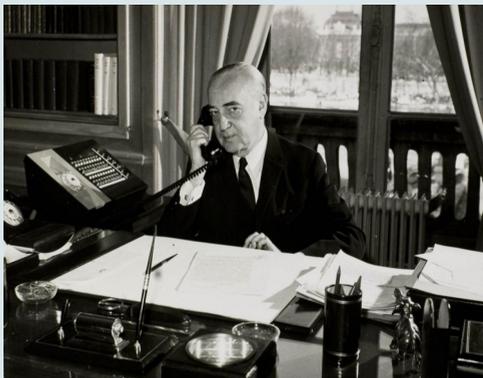
### FOCUS : LES PAPIERS HERVÉ ALPHAND (1907-1994) (359PAAP)

Les Archives viennent d'achever le classement des papiers Hervé Alphan (1907-1994), ambassadeur de France, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères du général de Gaulle et de Georges Pompidou.

Inspecteur des Finances, Hervé Alphan rejoint la France libre en 1941. Nommé à la Libération directeur général des affaires économiques, financières et techniques du ministère des Affaires étrangères, il est alors, pour l'historien Gérard Bossuat, « la pierre angulaire de la politique économique extérieure de la France et de la politique étrangère de la France ». En 1950, il quitte les questions économiques pour la défense et représente la France au Conseil atlantique, chargé de mettre en place ce qui deviendra l'OTAN.

Nommé ambassadeur de France, il est, à 43 ans, le plus jeune diplomate de l'histoire de la carrière à recevoir cette dignité. En parallèle, il s'applique à la mise en œuvre de l'armée européenne, défendant brillamment mais sans succès le projet de Communauté européenne de défense. Nommé ensuite représentant permanent aux Nations unies, il succède peu après à Henri Bonnet à Washington – où il noue une relation exceptionnelle avec le couple Kennedy – avant d'être nommé en 1965 secrétaire général du Quai d'Orsay. Il conserve ses fonctions jusqu'en décembre 1972, maintenu par le nouveau président de la République, Georges Pompidou.

Don de Mme Pierre Charpentier, sœur d'Hervé Alphan, en 1994, les papiers Alphan comprennent de nombreux documents inédits sur la Libération, la reconstruction, la défense européenne et la guerre froide. Mais l'intérêt du fonds tient aussi à l'exceptionnel journal d'Hervé Alphan. L'exemplaire manuscrit conservé comprend de nombreuses notations supprimées de la version publiée, mais aussi des notations intimes sur les diplomates, dont les commentateurs avaient regretté l'omission dans la version publiée en 1973.



Hervé Alphan, secrétaire général du ministère des Affaires Etrangères - vers 1970 -  
Auteur : Ministère des Affaires étrangères/ Anonyme